

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

A Nice , l'église Sainte Marie communique



P
P
N
R
I
C
C
I

"Notre Assemblée Générale s'est tenue le 10 juin 2018. L'unique point à l'ordre du jour était l'élection du nouveau Bureau qui constituera le nouveau conseil d'administration de la paroisse.

Conformément à nos statuts, l'élection du nouveau Bureau s'est faite dans le cadre d'un scrutin par liste. Il y avait deux listes candidates dont celle du bureau sortant qui a remporté l'élection et a donc été reconduite.

Avant d'arriver à la conclusion de notre communiqué, nous rappelons que nous avons été exclus du diocèse en 2012 pour le seul motif que nous avons rejeté en 2007 les statuts types et uniformes des paroisses que voulait déjà imposer le Catholikos. C'est à l'issue d'un vote démocratique lors de notre assemblée générale de 2007, que les membres de notre paroisse ont rejeté ces statuts qui avaient été présentés très clairement à l'assistance. Il est à noter que le Père Zadig Avedikian alors vicaire de la région PACA, était présent et que nous lui avons donné la parole. Il avait incité l'assemblée à voter pour les statuts du Catholikos. Il n'a pas été suivi.

Tout récemment, le 9 juin 2018, c'est-à-dire la veille de notre Assemblée Générale, le diocèse de France de l'Église Apostolique Arménienne a publié un e-bulletin (bulletin électronique) très important sur son site officiel. Ce bulletin comportait plusieurs communiqués dont le dernier évoquant la récente rencontre à Etchmiadzine entre le Catholikos et Monseigneur Vahan Hovhannessian Primat du diocèse de France. Dans ce communiqué, une séquence nous concerne directement. Voici le texte intégral de cette séquence, ce qui est important est en gras : « Sa Sainteté a loué les efforts déployés par l'Évêque Vahan et le conseil Diocésain pour la résolution de la question de Nice, la création de programmes pour la jeunesse, la création de liens avec les fidèles via internet et pour les diverses publications réalisées, ainsi que la poursuite des statuts des paroisses et du Diocèse. Sa Sainteté a insisté sur l'importance d'harmoniser les statuts de toutes les paroisses du Diocèse pour être alignés sur les canons de l'Église Arménienne, il a ajouté que « in fine » les statuts sont la propriété de chaque Paroisse et ils ont la possibilité de les discuter et modifier lors de leurs assemblées annuelles, pour autant que ces modifications soient conformes aux canons séculaires de notre Église. ».

- Attendu que les canons séculaires de notre Église, ont été créés à une époque où l'Église Apostolique Arménienne fonctionnait sans associations culturelles et donc sans statuts associatifs.
- Attendu que compte tenu du point précédent les canons séculaires de notre Église ne concernent que le domaine strictement religieux sans aucune relation avec le domaine administratif dévolu aux seuls statuts des paroisses.
- Attendu que l'ensemble de toutes les églises apostoliques arméniennes de France ont pendant les premières décennies de leur existence fonctionné sans statuts.
- Attendu que les premiers statuts de notre église Sainte-Marie de Nice ont été créés en 1951 et donné ainsi existence à notre association culturelle.
- Attendu que depuis cette année 1951, le champ de nos statuts s'est toujours uniquement limité à la gestion administrative et financière de la paroisse par les seuls laïcs sans jamais déborder sur le champ religieux qui était du domaine exclusif du prêtre.
- Attendu que compte tenu du point précédent nos statuts n'ont jamais été anti canoniques et n'ont jamais empêché le prêtre paroissial d'accomplir sa mission et d'être respecté et aimé par les fidèles.
- COMPTE TENU DES 6 POINTS PRÉCÉDENTS ET DE CE DERNIER COMMUNIQUÉ DU 9 JUIN 2018 DU DIOCÈSE ET, QUE DE SURCROÎT NOTRE PAROISSE ÉTAIT AU PREMIER RANG DES MEMBRES FONDATEURS DU DIOCÈSE, NOUS ATTENDONS TRÈS LOGIQUEMENT NOTRE PROCHAINE RÉINTÉGRATION TRÈS RAPIDE AU SEIN DU DIOCÈSE. NOUS SOUHAITONS QUE CELLE-CI SOIT EFFECTIVE AVANT L'IMPORTANT FÊTE DE L'ASSOMPTION QUI ARRIVE TRÈS BIENTÔT. NOUS SERIONS TRÈS HEUREUX QUE MONSEIGNEUR VAHAN HOVHANESSIAN MARQUE CETTE RÉINTÉGRATION PAR UN ACTE SYMBOLIQUE TRÈS FORT EN VENANT CÉLÉBRER LUI-MÊME LA FÊTE DE L'ASSOMPTION DANS NOTRE ÉGLISE SAINTE-MARIE PREMIÈRE ÉGLISE APOSTOLIQUE ARMÉNIENNE DE FRANCE POST GÉNOCIDE CONSTRUITE DES PROPRES MAINS DES PRIMO ARRIVANTS RESCAPÉS DU GÉNOCIDE ET INAUGURÉE LE 6 JANVIER 1928 PAR MONSEIGNEUR KRIKORIS BALAKIAN.

dimanche 1er juillet 2018,

Photos : la chapelle Ste Marie de Nice , et l'église catholique St Philippe de Nice pendant une messe de l'Eglise apostolique arménienne célébrée par Mgr Vahan Hovanesian, archevêque .

A Nice , sous un magnifique soleil , nous sommes montés , notre photographe Roger Kasparian (Artistes des sixties avec Philippe Manoeuvre) et moi, dans le quartier de la Madeleine. Ici les premiers réfugiés arméniens y ont acheté de petits lopins de terre et y ont construit des maisonnettes qu'ils ont agrandi par la suite.

A La Madeleine aussi se trouve la chapelle Ste Marie , l'église historique niçoise de l'Eglise apostolique arménienne. Elle était ouverte et toutes les lumières allumées , mais vide à part trois personnes .

Richard Takvorian nous y a accueilli très aimablement . Il nous a expliqué que, par suite d'un différent sur les statuts , le catholicos (chef suprême de l'Eglise apostolique arménienne) Karékine II avait désacralisé la chapelle Ste Marie et que la messe se tenait dans l'église St Philippe , mise à disposition par l'Eglise catholique romaine .

Après quelques photos , nous nous y sommes rendus.

St Philippe est un très ancienne église catholique (1612), très modeste mais bien indiquée sur la voie rapide niçoise , mise à disposition de l'Eglise apostolique arménienne. Il y avait environ 25 fidèles qui suivaient la messe du Père Khatchadour.

Notre présence n'est pas passée inaperçue : nous avons été invités par Mr Séropian au café servi dans la salle paroissiale et rencontré quelques-uns des paroissiens : Tamara , Diana .. et un célèbre nom de la communauté arménienne venu tout spécialement de Monaco.

Nous allons avoir l'occasion de revenir à La Madeleine, par la suite...

lire aussi pour comprendre le différent qui oppose les deux parties :

<http://archives.nicematin.com/article/nice/la-communaute-armenienne-sous-haute-tension.128141.html>

et encore

Procès des Arméniens : les liaisons dangereuses du curé

Ancien curé de la paroisse arménienne de Nice, le père « Vatché » Ayrapetyan, a reconnu hier avoir au moins servi de prête-nom à un sulfureux homme d'affaires

Curé de la paroisse arménienne de Nice de 2003 à 2010, son neveu le père « Vatché » Ayrapetyan, 36 ans, a comparu devant un tribunal correctionnel. C'est pourtant ce qui lui arrive depuis lundi à Nice, et jusqu'à l'arrestation, son rôle de sept autres personnes de trafic de biens meubles, principalement et illégalement d'argent. Les greffe contre lui ? Participation à une association de malheureux et malades en France.

« La société en Suisse ? Le hasard »

Hier, le père, aujourd'hui en garde à vue, a répondu de son histoire dangereuse. Ses explications ? « En tant que pasteur, j'étais des relations avec tous les Arméniens... » « Rien d'illégal, dit-il, à ce qu'il ait écrit, comme Mikhael Assadourian, est ancien champion de lutte qui me tira le chef des « voleurs dans la loi » arméniens de la

Côte d'Azur (notre édition de Nice). En revanche, sa relation avec un certain Terou Salarian, sulfureux homme d'affaires arménien, recherché ces dernières années sur mandat d'arrêt international selon la presse, sont restées à l'ombre.

« Une fois associé avec lui dans un réseau de bijoux et pierres précieuses en France, notamment Côte d'Azur, Espagne, Italie... » « Oui, c'est vrai, j'ai participé à l'achat de bijoux, notamment à Monaco en 2009. Pour la société en Suisse, c'était par hasard, il m'avait demandé de venir signer un contrat. Sur place, il m'a demandé de signer des papiers pour la création d'une société... »

La journaliste : « Je suis étonnée que un homme comme vous ait été associé... » Le père Vatché : « M. Salarian avait fait un don de

30 000 € à l'église, pour changer le toit... Et puis, ça devait être temporaire. Mais je n'ai associé à aucune relation et n'ai rien demandé. Quand elle m'a écrit, la police m'a dit que mon nom figurait toujours sur cette société et j'ai demandé d'en être retiré... »

« Manger tard, c'est une tradition en Arménie »

Sur les relations des supposés « voleurs dans la loi » dans le sous-monde de l'argent, le père explique : « Le soir du 4 août 2010, il était un très bon homme. On mangait Manger tard, c'est une tradition en Arménie... Quant à la bagarre générale du 22 janvier 2011, entre chefs de clan, le père a un rôle en Suisse... » « J'étais déjà à Strasbourg... »

Quant aux relations qu'on lui reproche, le père explique : « Le 11 août 2010, un certain Beilla, aujourd'hui partie civile, avait été violemment frappé avec un enclume par le père Vatché, selon

ses dires à la barre des témoins, puis passer dans l'estalier.

« Il est tombé parce qu'il avait trop bu »

Le motif ? Le père témoignait en soutien arménien. N'aurait-il pas dit trop bu ? « L'accusateur du père Vatché, M. Tina Colonna, lui observe à Beilla : « Mon client est barbu, mais quand vous le découvrez aux enclumes, vous en gardez pas de sa barbe... »

Sur un autre témoin cité par la défense, l'évêque lui avait le père Vatché. Sur ce qu'il a dit, il a dit moment dire l'acte, comme le lui fait remarquer le conseil de la victime, M. Martin Dominique Laro. Et puis, un grand mal de tête avec les autres arméniens des témoins a laissé un goût étrange... »

FRANÇOIS LAMMEZAJ
lammeza@orange.fr

à suivre

Membres de la paroisse de l'église arménienne apostolique de Paris : (source : église arménienne)

Jean Tavitian

Lydie Gazarian

Vartouchka Samuelian

Vregina Arnekian

Arthur Henry

Georges Mosditchian

Gor Hakhverdian

Président, Retraité, Cadre Financier

Vice-Présidente, Retraîtée, Ambassadrice

Secrétaire F, Retraîtée, Linguiste

Secrétaire Ar, Docteur en Médecine

Trésorier, Gestionnaire, Electrotechnicien

Trésorier Adjoint, Ingénieur

Chargé de Communication, Docteur en Médecine